

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que, dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de Label'Vie, la société Etamar représentée par son Président, Monsieur Said Alj, a déclaré le 20 décembre 2011, avoir souscrit, le 14 décembre 2011, 149.203 actions Label'Vie au cours unitaire de 1.295 dh franchissant à la hausse, le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette opération d'augmentation de capital, la société Etamar détient 149.203 actions Label'Vie, soit 5,86% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, la société Etamar envisage d'agir sur la valeur en fonction de l'évolution du marché.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières